

# Vaccin dcaT (Adacel® ou Boostrix®)

## Renseignements sur les vaccins destinés aux enfants d'âge scolaire

### Consignes à l'intention des parents

1. Lisez la présente feuille de renseignements.
2. Remplissez le formulaire de consentement et retournez-le à l'école de votre enfant.
3. Assurez-vous que votre enfant mange le jour de la séance.
4. Assurez-vous que votre enfant porte une chemise ou un chandail à manches courtes le jour de la séance.
5. Si votre enfant est absent le jour de la séance, prenez rendez-vous à Santé publique Sudbury et districts.

### Qu'est-ce que le tétanos?

L'infection peut se produire lorsque la bactérie responsable du tétanos, généralement présente dans la poussière, le sol et le fumier, pénètre dans le corps par la peau brisée, normalement une coupure ou une perforation causée par un objet contaminé. Voici quels peuvent être les symptômes de l'infection de la bactérie du tétanos :

- raideur à la mâchoire et au cou, suivie d'une raideur des muscles dans les bras, les jambes et le ventre
- déglutition difficile
- infections aux poumons
- contractions ou spasmes musculaires douloureux (les spasmes peuvent être intenses au point de briser des os)

### Qu'est-ce que la diphtérie?

La diphtérie est une infection respiratoire très grave et d'origine bactérienne. Voici quels peuvent être les symptômes de l'infection de la bactérie de la diphtérie :

- légère fièvre
- maux de gorge, difficultés respiratoires et problèmes de déglutition
- sensation de malaise généralisée
- perte d'appétit
- épaisse matière blanc grisâtre recouvrant le fond de la gorge

### Qu'est-ce que la coqueluche?

La coqueluche est une infection très contagieuse du système respiratoire qui est d'origine bactérienne. La maladie commence généralement par des symptômes s'apparentant à ceux du rhume, accompagnés d'une légère fièvre et de toux. Après une semaine ou deux, une grave toux peut se déclencher et entraîner des vomissements et de la fatigue.

### Que sont les vaccins Adacel® et Boostrix®?

Il s'agit de vaccins sûrs et efficaces qui offrent une protection contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (dcaT).

### Qui devrait recevoir le vaccin dcaT?

Il faut avoir reçu le vaccin pour fréquenter l'école en Ontario. Il est offert gratuitement par l'entremise du Santé publique Sudbury et districts ou de votre fournisseur de soins de santé. Un étudiant risque d'être suspendu s'il n'est pas immunisé ou ne présente pas un formulaire d'exemption valide.

Une dose de rappel dcaT doit être administrée 10 ans après avoir reçu le dernier vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la polio, généralement à l'âge de 4 à 6 ans.

### Qui ne devrait pas recevoir le vaccin dcaT?

- les personnes allergiques à une composante du vaccin ou qui ont connu une réaction allergique au vaccin ou à un vaccin contre le tétanos, la diphtérie ou anticoquelucheux
- les élèves fiévreux ou atteints d'un trouble plus grave qu'un rhume mineur le jour de la séance

### Quels peuvent être les effets secondaires du vaccin ?

Les effets secondaires les plus communs sont les suivants :

- rougeurs, chaleur et légère enflure au site d'injection
- légère fièvre
- perte d'énergie

### Les réactions graves sont rares.

Appelez votre fournisseur de soins de santé immédiatement si présente l'une ou l'autre des réactions qui suivent après s'être fait vacciner :

- difficultés respiratoires
- enflure du visage ou de la bouche
- fièvre de plus de 40 °C (104 °F)
- urticaire ou éruption cutanée
- tout autre problème grave

### L'étudiant sera surveillé par une infirmière pendant 15 minutes après la vaccination.

Afin d'en savoir plus ou de déclarer des vaccinations effectuées par d'autres fournisseurs de soins de santé, allez à la page [phsd.ca/vaccinseleves](http://phsd.ca/vaccinseleves).



# Formulaire de consentement pour le vaccin dcaT (Adacel® ou Boostrix®)

Offert sans frais aux élèves qui fréquentent le secondaire.

Il faut retourner tous les formulaires de consentement signés à l'école et avoir choisi **l'une** des trois options.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : (A/M/J) \_\_\_\_\_ Genre :  Masculin  Féminin  Autre : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_

Téléphone principal : \_\_\_\_\_ Téléphone secondaire : \_\_\_\_\_

**J'ai 16 ans ou plus et je peux consentir moi-même à recevoir le vaccin dcaT.**  
Date : \_\_\_\_\_ Signature du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_

**Je demande que cet enfant reçoive le vaccin dcaT.**  
J'ai lu ou obtenu les renseignements relatifs au vaccin contre le vaccin dcaT. J'ai eu l'occasion de poser des questions et je comprends les avantages et les risques associés au vaccin. J'ai obtenu des réponses satisfaisantes à toutes mes questions. Le présent formulaire est valide pour la période nécessaire à l'administration du vaccin (jusqu'à 24 mois), à moins d'une annulation écrite.  
Date : \_\_\_\_\_ Signature du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_

**Je ne veux pas que cet enfant reçoive le vaccin dcaT.**  
Date : \_\_\_\_\_ Signature du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_

**Cet enfant a déjà reçu le vaccin dcaT.**  
Date : \_\_\_\_\_ Signature du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_

## Réservé au personnel infirmier

Date : \_\_\_\_\_ Initiales de l'inf. aut. : \_\_\_\_\_

Administré selon la directive médicale courante concernant le vaccin Adacel® ou Boostrix® signée par la D<sup>re</sup> P. Sutcliffe (Médecin-hygiéniste du Santé publique Sudbury et Districts).

Les renseignements personnels recueillis sur ce formulaire le sont en vertu de l'autorité conférée par l'une ou plusieurs des lois suivantes : la Loi sur la protection et la promotion de la santé, L.R.O. 1990, chap. H.7; la Loi sur la réglementation des médicaments et des pharmacies, L.R.O. 1990, chap. H.4 (anciennement la Loi sur les sciences de la santé); la Loi sur l'immunisation des élèves, L.R.O. 1990, chap. I.1; et la Loi sur les professions de la santé réglementées, 1991, L.O. 1991, chap. 18. Cette collecte de renseignements respecte les dispositions de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990, chap. M.56, et celles de la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé, chap. 3, annexe A. Ces renseignements visent à assurer que tous les soins personnels et tous les services de santé publique appropriés sont dispensés et que les statistiques nécessaires sont tenues. Les questions concernant cette collecte de renseignements devraient être envoyées au préposé à l'information et à la vie privée, 705.522.9200.

